



DDCP-YD/NHSM (2015) 26 FR

Strasbourg, le 3 décembre 2015



**MOUVEMENT CONTRE  
LE DISCOURS  
DE HAINE**

en coopération avec l'Unité Égalité de genre

## **Combattre le discours de haine sexiste**

Un séminaire réunissant des militant-e-s, chercheuses, chercheurs et décideur-e-s en matière de jeunesse et de droits humains afin de mieux comprendre le discours de haine sexiste et de trouver des réponses appropriées

Centre européen de la Jeunesse, Strasbourg, 10-12 février 2016

**Information  
Appel à participant-e-s**

## Informations générales sur le séminaire

Bien que les nouvelles technologies de l'information aient des effets très positifs sur tous les aspects des sociétés modernes et de la vie humaine, nos sociétés sont fragilisées par de nouveaux phénomènes liés au développement de l'internet et des médias sociaux. La Campagne lancée par le Conseil de l'Europe dans le cadre du Mouvement contre le discours de haine vise à mobiliser les jeunes en vue d'une prise de conscience des questions relatives au discours de haine et aux droits humains en ligne et d'une action en la matière. De 2013 à 2015, les Etats membres ont mené des campagnes nationales et participé à la Campagne européenne pour mieux comprendre les problèmes qui préoccupent les jeunes et trouver des moyens de faire face aux menaces qui pèsent sur les droits humains et la démocratie.

En mai 2015, dans le cadre du Plan d'action sur la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme, le Comité des Ministres a décidé de prolonger la Campagne du Mouvement contre le discours de haine jusqu'en 2017. Cette campagne continue de répondre à la nécessité de lutter contre le discours de haine en ligne sous toutes ses formes, dont celles qui touchent le plus les jeunes comme le harcèlement et la haine en ligne, le racisme et d'autres formes de discrimination ; elle se fonde sur l'éducation aux droits humains, la participation des jeunes et la formation aux médias.

En 2016-2017, le discours de haine sexiste sera l'un des thèmes centraux de la campagne. Les personnes interrogées dans le cadre de l'enquête sur les jeunes et le discours de haine en ligne, effectuée en 2015, ont indiqué que les femmes constituaient l'un des trois premiers groupes ciblés par le discours de haine. Les militants du Mouvement contre le discours de haine ont réaffirmé la nécessité de prévenir et de contrer le discours de haine sexiste en se fondant sur la constatation qu'il est souvent considéré comme « acceptable », inoffensif et souvent moins grave que d'autres types de discours de haine alors qu'en réalité, c'est l'une des formes les plus courantes et les plus systémiques.

Les femmes et les jeunes filles font quotidiennement l'objet de menaces et d'insultes à caractère sexuel par le biais de courriels, de sites web ou de médias sociaux, menaces parmi lesquelles celle de voir des photos personnelles et des informations publiées sur leur compte. Le discours de haine sexiste contre les femmes est souvent qualifié de « discours de haine sexualisé », « discours de haine sexiste », « cyberharcèlement fondé sur le genre » ou encore « cybersexisme ». Humilier et chosifier les femmes, ruiner leur réputation et les rendre vulnérables et craintives sont les buts recherchés. Le discours de haine sexiste a des effets désastreux, notamment sur les jeunes femmes, et compromet les efforts de la société pour réaliser l'égalité de genre. Les formes sexistes du discours de haine sont également des manifestations directes de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles qui reste l'expression la plus marquée du déséquilibre des pouvoirs entre les femmes et les hommes, l'une des causes profondes de la discrimination à l'égard des femmes. La Stratégie 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes a pour objectif global d'assurer la promotion et l'autonomisation des femmes et de réaliser l'égalité effective des femmes et des hommes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe. L'un de ses cinq objectifs est de « combattre les stéréotypes de genre et le sexisme » et notamment de lutter « contre le sexisme, qui constitue l'une des formes du discours de haine, et [d'intégrer] cette dimension dans l'action du Conseil de l'Europe destinée à lutter contre le

discours de haine et la discrimination et à promouvoir activement le respect des femmes comme des hommes ».

L'Unité Egalité de genre et le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe – responsable de la mise en œuvre de la Campagne du Mouvement contre le discours de haine – sont déterminés à coopérer pour mieux sensibiliser l'opinion à l'ampleur du discours de haine sexiste et aux préjudices qu'il cause aux femmes et aux jeunes filles ainsi qu'à la démocratie. Cette coopération débutera par un séminaire ainsi que par une Journée européenne d'action contre le discours de haine sexiste prévue le **8 mars 2016**.

Ce séminaire est organisé de manière :

- à mieux faire comprendre les causes, l'ampleur, les formes et les différentes cibles et conséquences du discours de haine sexiste en ligne et hors connexion, notamment sur les jeunes ;
- à recenser les mesures visant à prévenir, contrer, signaler et éradiquer le discours de haine sexiste, notamment grâce à la Campagne du Mouvement contre le discours de haine, la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes et d'autres instruments pertinents ;
- à définir les principales approches et initiatives destinées à mobiliser les militants du Mouvement contre le discours de haine pour qu'ils mènent des actions communes contre le discours de haine sexiste le 8 mars 2016 ;
- à promouvoir la mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe et à recenser les lacunes pour faire pièce au discours de haine sexiste dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

Le séminaire rassemblera 30 à 40 participant-e-s sélectionnés parmi les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux du Service de la Jeunesse et les experts identifiés par l'Unité Egalité de genre, et la Commission pour l'égalité de genre.

Les résultats attendus du séminaire sont les suivants :

- un plan pour l'organisation de la Journée européenne d'action du 8 mars 2016 ;
- une liste de propositions pour les futurs travaux du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le discours de haine sexiste ;
- un recueil de bonnes pratiques des Etats membres et de la société civile sur la lutte contre le discours de haine sexiste.

Le programme du séminaire inclura les principales séances ci-après :

#### *10 février*

- Introduction au contexte institutionnel du séminaire, dont la Campagne du Mouvement contre le discours de haine, la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes et d'autres normes applicables de l'Organisation.
- Décryptage du discours de haine sexiste (intervenant principal) et débat fondé sur les idées et les expériences des participant-e-s.

### *11 février*

- Présentation et discussion autour d'exemples de bonnes pratiques concernant les campagnes, les projets, la jurisprudence, la législation, etc..., qui visent à combattre le discours de haine sexiste.
- Recensement des lacunes et remue-méninges concernant les mesures susceptibles d'être prises pour y remédier et lutter plus efficacement contre le discours de haine sexiste.

### *12 février*

- Recensement des lacunes et remue-méninges concernant les mesures susceptibles d'être prises pour lutter plus efficacement contre le discours de haine sexiste (suite).
- Préparation de la Journée d'action du 8 mars 2016 (messages et arguments de sensibilisation communs).
- Mesures de suivi, évaluation et clôture du séminaire.

## **Profils des participant-e-s**

Le séminaire réunira 30 participant-e-s aux profils suivants :

- Représentant-e-s d'organisations de jeunesse ayant une expérience de la lutte contre le sexisme et/ou du discours de haine sexiste ou motivés et déterminés à commencer à s'attaquer au discours de haine sexiste ;
- représentant-e-s de commissions nationales et militant-e-s en ligne résolu à œuvrer contre le discours de haine sexiste dans le cadre de la Campagne du Mouvement contre le discours de haine ;
- représentant-e-s d'ONG combattant le discours de haine sexiste, par exemple des ONG de promotion des droits des femmes, des défenseuses et défenseurs des droits humains, etc... ;
- responsables politiques œuvrant à l'élaboration de politiques et de lois destinées à lutter contre le discours de haine sexiste ;
- expert-e-s, chercheuses et chercheurs et universitaires spécialistes du discours de haine sexiste ;
- journalistes militant contre le discours de haine sexiste ;
- représentant-e-s de la Commission pour l'égalité de genre, du Comité directeur européen pour la jeunesse et du Comité consultatif pour la jeunesse du Conseil de l'Europe ;
- représentant-e-s d'autres organes du Conseil de l'Europe compétents en matière de lutte contre le discours de haine sexiste.

Tous les participant-e-s devraient :

- être résolu à œuvrer contre le discours de haine sexiste et désireux de soutenir la Campagne du Mouvement contre le discours de haine ;
- être motivés et déterminés à contribuer au séminaire et à ses conclusions ;
- être familiarisés avec les thèmes du séminaire ;
- être capables de travailler en anglais ou en français.

L'équipe chargée de préparer le séminaire sélectionnera les participant-e-s sur la base des critères suivants :

- l'adéquation avec les profils des participant-e-s décrits ci-dessus ;
- l'équilibre géographique ;
- la diversité et la complémentarité des profils ;
- le degré de compréhension et d'expérience en matière de lutte contre le discours de haine sexiste.

### **Appel à participant-e-s, procédure de candidature et date limite :**

Le Service de la jeunesse lance à présent l'appel à participant-e-s pour ce séminaire. Toutes les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature en ligne en complétant le formulaire grâce à ce lien : <http://youthapplications.coe.int/Application-forms>

Le formulaire de candidature doit être soumis **avant le 6 janvier 2016, à minuit heure normale d'Europe centrale.**

### **Conditions pratiques et financières**

#### ***Calendrier***

Le séminaire commencera le 10 février, à 9 h 15, et s'achèvera le 12 février, à 13 heures. L'après-midi du 12 février sera consacré au réseautage et à la planification de la Journée européenne d'action du 8 mars 2016, notamment pour les militants et les représentants nationaux de la Campagne du Mouvement contre le discours de haine. Les participant-e-s intéressés par la Journée européenne d'action doivent prévoir de partir après 18 heures le 12 février ou le 13 février.

#### ***Lieu et hébergement***

Le séminaire aura lieu au Centre européen de la jeunesse de Strasbourg. L'hébergement et les repas seront assurés par le Conseil de l'Europe.

#### ***Frais de voyage et de séjour***

Les frais de voyage aller-retour seront remboursés conformément au Règlement du Conseil de l'Europe en la matière.

#### ***Langues de travail***

Les langues de travail seront l'anglais et le français.

#### ***Visas***

Les frais de visa seront remboursés par le Conseil de l'Europe. Le Secrétariat du Conseil de l'Europe enverra une lettre d'invitation qui devrait faciliter la délivrance d'un visa pour assister au séminaire.

#### ***Informations complémentaires***

Pour toute information complémentaire sur le séminaire, veuillez contacter [youth.nohatespeech@coe.int](mailto:youth.nohatespeech@coe.int)